

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "BRITISH AMERICA".

La soixante-et-onzième assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance British America, a eu lieu aux bureaux de la Compagnie, lundi dernier, sous la présidence de l'honorable Geo. A. Cox. Le rapport présenté montre que les revenus provenant des primes pour l'année 1904 ont dépassé ceux de toute autre année dans l'histoire de la Compagnie. La British America a cela de commun avec la plupart des autres Compagnies d'Assurance contre l'incendie, qu'elle a souffert du fait des incendies de Baltimore et de Toronto. Mais la décision prise par les actionnaires, après ces désastres, de supprimer une portion du capital et de souscrire un nouveau capital, au montant de \$350,000, jointe aux conditions favorables dans lesquelles s'est trouvée la Compagnie pendant les derniers mois de l'année, a eu pour résultat de placer la Compagnie dans une situation financière plus forte que celle qu'elle occupait il y a un an. Les garanties qu'elle offre à ses assurés sont de \$1,874,042.95, ainsi qu'on peut le voir par le compte rendu financier, publié d'autre part.

Le Bureau des Directeurs a été réélu à l'unanimité, et, à une assemblée subséquente, l'honorable Geo. A. Cox, a été réélu Président pour l'année suivante, et M. J. J. Kenny, Vice-Président.

LE COMMERCE DES ETATS-UNIS AVEC LE CANADA

Les lois fiscales ne répondent pas toujours au but pour lequel elles ont été créées. Un exemple des plus frappants de ce fait est fourni par la clause du tarif canadien accordant la préférence aux produits manufacturés anglais. Cette loi avait un double objet. L'un de ces buts était d'unir plus intimement la mère patrie et le Dominion; l'autre, d'arrêter le mouvement de plus en plus prononcé de la part des manufacturiers américains, tendant à s'emparer des marchés canadiens. Jusque vers l'année 1880, la Grande-Bretagne avait eu la part du lion dans les achats faits par le Canada.

Chaque année, les achats faits par le Canada en Grande-Bretagne représentaient 50 pour cent, ou même plus, de la valeur totale des marchandises importées dans ce pays. Mais en 1880, un changement survint, qui amena une évolution très rapide dans l'ordre des choses. A ce moment, nos industries manufacturières se développaient à pas de géant. Dans le commerce du fer principalement, l'Amérique commença à rattraper la Grande-Bretagne, et, en 1890, sa production de fer en gueuse dépassa pour la première fois celle de la mère-patrie.

Pendant cette période d'accroissement

rapide, le commerce des Etats-Unis avec le Canada augmenta si vite qu'en 1885, ceux-ci fournirent plus de 45 pour cent des importations totales du Canada, alors que les marchandises importées de Grande-Bretagne au Canada ne figuraient que pour 40 pour cent. La brèche continua à s'élargir en faveur de l'Amérique, et, en 1897, le Canada prenait en Amérique 55 pour cent de ses importations, contre 26 pour cent en Grande-Bretagne. En cette année, le Gouvernement Canadien fit le premier effort pour diriger le commerce vers la Grande-Bretagne, et promulgua une loi par laquelle, à partir du 1er août 1898, les marchandises provenant de la Grande-Bretagne, à l'exception des liqueurs alcooliques et du tabac, seraient soumises à un droit inférieur de 25 pour cent à celui dont étaient frappées les marchandises provenant d'autres pays. Il ne semble pas, d'après les statistiques, que ce tarif préférentiel en faveur de la Grande-Bretagne ait arrêté l'expansion du commerce des Etats-Unis avec le Canada; car, en 1900, 60 pour cent des importations canadiennes provenaient des Etats-Unis. Cette année-là, on tenta de favoriser davantage la Grande-Bretagne, en abaissant le tarif préférentiel à 33 1-3 pour cent. Malgré cette mesure, les Etats-Unis contribuèrent pour 59 pour cent ou plus, aux importations canadiennes en 1902 et 1903, et ce pourcentage atteignit 60 pour cent en 1904, tandis que celui de la Grande-Bretagne s'abaissait à 24 pour cent.

Les chiffres ci-dessus ne donnent qu'un pourcentage. Si l'on considère les valeurs des importations en argent, l'insuccès du tarif préférentiel est encore plus frappant, car les importations canadiennes ont pris un accroissement remarquable durant les vingt dernières années.

En 1885, les importations canadiennes se sont élevées à \$103,000,000, en chiffres ronds; sur cette somme, les Etats-Unis figurent pour \$47,000,000 et la Grande-Bretagne \$41,000,000. En 1897, ces nombres étaient respectivement \$62,000,000 et 29,000,00; en 1899, \$93,000,000 et \$37,000,000; en 1902, \$121,000,000 et \$49,000,000; et en 1904, \$151,000,000 pour les Etats-Unis et \$62,000,000 pour la Grande-Bretagne. On voit que, de 1885 à 1904, les importations canadiennes tirées des Etats-Unis ont augmenté de 220 pour cent, et celles tirées de la Grande-Bretagne, de 51 pour cent seulement. Même à partir de 1899, alors que le tarif préférentiel était porté à 33 1-3 pour cent en faveur de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis augmentèrent de 62 pour cent leur commerce avec le Canada, tandis que l'augmentation pour la Grande-Bretagne n'était que de 67 pour cent. Il faut remarquer que les années pour lesquelles cette statistique a été établie, sont des années fiscales se terminant au 30 juin.

La Marque
PEACOCK
de
Mince Meat
(Condensé et en Vrac)



Excellente
en
Qualité
et en
Arôme.

Votre marchand de gros le vend.

The Bates Peacock Co. Hamilton, Ont.

FAITES USAGE
DES
EAUX-DE-VIE
PH: RICHARD - - COGNAC.

Spécialement recommandées par
M.M. les Médecins pour les malades et les invalides.

CERTIFICAT
du Dr. M. Fiset, Analyste public, Québec
sur chaque bouteille.

PRIX MODERES.

... IMPORTATEURS ...
LANGLOIS & PARADIS
8, rue Saint-Pierre, - QUEBEC

A. RACINE & CIE
Importateurs en Gros de
Marchandises Sèches
TAPIS, PRELARTS ET FOURNITURES DE MAISON

340-342 Rue Saint-Paul. Montréal
169-171 Rue des Commissaires,

Agence à Québec: - 70 Rue St-Joseph
J.-L. BERTRAND, Représentant.

LE
Bleu Carré
Parisien



est exempt d'indigo, et ne tache pas le linge. Il est plus fort et plus économique qu'importe quel autre bleu employé dans la buanderie.

MEDAILLE D'OR.

TELLIER, ROTHWELL & CIE,
Seuls Fabricants MONTREAL.